

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 7 mars 2006 à 19h30.

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette
Siège no 2 Monsieur Gaétan Pelchat
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5
Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Monsieur Denis Champagne, conseiller au siège numéro 5, est absent.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur Herman Bolduc, maire, salue les membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2006-03-69

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 33 autres items :

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 FÉVRIER 2006, DE LA SESSION SPÉCIALE DU 14 FÉVRIER 2006 ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 22 FÉVRIER 2006

ACTIVITÉS SPÉCIALES

4. DÉPÔT ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS PAR LE VÉRIFICATEUR EXTERNE
5. RENCONTRE : COMITÉ DE L'EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE

LÉGISLATION

6. CONCEPTION DE L'ORDRE DU JOUR : HEURE DE TOMBÉE

7. ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE (MADAME DIANE LEBLANC, DÉPUTÉE) : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER
8. TAXES D'ACCISE SUR L'ESSENCE : PROGRAMMATION
9. SUIVI : DOSSIER RUISSEAU FOLEY (MONSIEUR LUCIUS CARRIER)

URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10. MODIFICATION : COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
11. SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT : PRÉSENTATION DU LOGO

FINANCES-GESTION DES SERVICES

12. ANNULATION D'INTÉRÊTS : SOLUTION CONFORT DESIGN INC.
13. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
14. COMPTES DU MOIS
15. DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE À LA FIN DE LA PÉRIODE 2

MATÉRIEL-ÉQUIPEMENT-FOURNITURE

16. AMÉNAGEMENT BUREAU AU 289 : DÉMOLITION D'UN MUR
17. ACHAT : MOBILIERS DE BUREAU – DIRECTRICE GÉNÉRALE/SEC-TRÉS.
18. ACHAT : CLASSEUR IGNIFUGE

LOISIRS – TOURISME – SECURITE PULIQUE

19. ENTENTE AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN FORMATION POUR LE COURS POMPIER 1

PERSONNEL

20. DIRECTRICE GÉNÉRALE/SEC.-TRES. : CONGRÈS 2006
21. EMBAUCHE D'ÉTUDIANT : PLACEMENT CARRIÈRE-ÉTÉ
22. OFFRE D'EMPLOI : INSPECTEUR EN BATIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

INFORMATION

23. COURS DE COMPOSTAGE DOMESTIQUE
 24. FORMATION : COMITÉ DE LA RURALITÉ
 25. RENCONTRE D'INFORMATION SUR LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ
 26. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES A LA MRC
 27. RAPPORT DU DELEGUE A LA REGIE INTERMUNICIPALE
 28. CORRESPONDANCE
 29. AUTRES ITEMS
 30. PERIODE DE QUESTIONS
 31. CLOTURE DE LA SESSION
3. **DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 FÉVRIER 2006, DE LA SESSION SPÉCIALE DU 14 FÉVRIER 2006 ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 22 FÉVRIER 2006**

2006-03-70

Considérant que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des procès-verbaux de la session régulière du 7 février 2006, de la session spéciale du 14 février 2006 et de la séance d'ajournement du 22 février 2006;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés par la Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière en apportant la correction suivante :

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 22 FÉVRIER 2006

PAGE 1454

7. **ADOPTION : DÉROGATION MINEURE (MONSIEUR ANDRÉ CHAMPAGNE-RONA)**

On devrait lire à la quatrième ligne de la note de la conséquence commençant par *Le conseiller Monsieur Luc Poulin* : **doivent être respectés le plus possible** au lieu de *doivent être le plus respectés possible*.

4. **DÉPÔT ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS PAR LE VÉRIFICATEUR EXTERNE**

2006-03-71

Considérant que Monsieur Jean-Guy Deblois, vérificateur externe, présente et explique aux membres du conseil les états financiers et les notes afférentes ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'accepter les états

financiers de l'année 2005 tel que présentés et expliqués aux élus et à la population.

5. RENCONTRE : COMITÉ DE L'EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE

Monsieur Bernard Boutin, président du Comité de l'Exposition Agricole de Beauce, accompagné de Madame Maryse Bourgault, secrétaire, explique aux membres du conseil les états financiers de l'année 2005 de son organisme. Par la même occasion, il demande une aide financière de trois milles dollars (3000) touchant différents secteurs publicitaires. Une décision sera prise à une session ultérieure.

6. CONCEPTION DE L'ORDRE DU JOUR : HEURE DE TOMBÉE

2006-03-72

Considérant la volonté des élus municipaux de posséder les éléments essentiels sur chaque dossier soumis à leur attention pour prendre une décision lors de la session régulière du conseil ;

Considérant l'impossibilité de ce faire pour des dossiers soumis à la dernière minute ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de fixer le temps limite de réception des demandes le mercredi précédent la session régulière à 15h30. Tous les dossiers soumis par la suite seront abordés et de façon exceptionnelle si les membres du conseil en décident ainsi.

7. ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE (MADAME DIANE LEBLANC, DÉPUTÉE) : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

2006-03-73

Considérant qu'à chaque année, la municipalité doit apporter des améliorations à son réseau routier ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'adresser à notre députée, Madame Diane Leblanc, une demande d'aide financière dans le cadre de son enveloppe discrétionnaire pour un montant évalué à environ quatre-vingt-dix milles dollars (90 000) et se détaillant comme suit :

- Rapiéçage des détériorations (causées par les bris d'aqueduc ou autres) : 20 000 \$
- Chargement de deux rangs :
 - Quatrième rang Sud : 20 000 \$
 - Sixième rang Sud : 30 000 \$
- Drainage et nettoyage des fossés : 10 000\$
- Amélioration de la chaussée du Boulevard Ennis : 10 000\$

8. TAXES D'ACCISE SUR L'ESSENCE : PROGRAMMATION

2006-03-74

Considérant les informations obtenues par notre députée provinciale dans le cadre de la remise de la taxe d'accise sur l'essence ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de modifier la résolution 2005-12-429 et de soumettre la liste des travaux suivants :

- Réfection des conduites d'aqueduc et d'égouts :

- Rue Bellegarde (de la rue Principale au Boulevard Ennis)
- Rue Champagne Nord sur une distance de 105 mètres (à partir de la borne-fontaine près du 438 rue Champagne Nord jusqu'au 426 rue Champagne Nord)
- Rue Champagne Sud sur une distance de 83.4 mètres (à partir de la Caisse populaire jusqu'au 458 rue Champagne Sud)

- Infrastructure de la route du rang Grand-Shenley

- Saignée de la rue Principale au ruisseau Foley

9. SUIVI : DOSSIER RUISSEAU FOLEY (MONSIEUR LUCIUS CARRIER)

Suite à la rencontre du 6 mars dernier avec les propriétaires riverains où aucune entente ne fut conclue, chacun desdits propriétaires recevra une lettre officielle de la municipalité exigeant une réponse leur part. Ce point est donc remis à une session ultérieure.

10. MODIFICATION : COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

2006-03-75

Considérant que suite aux élections d'octobre et de novembre dernier et à la démission de certains membres du comité, il s'avère nécessaire de renouveler le comité consultatif d'urbanisme ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de mandater les personnes suivantes :

- Monsieur Pierre Demers
- Madame Marguerite Carrier
- Monsieur Denis Bégin
- Monsieur Luc Poulin, conseiller au siège numéro 3
- Monsieur Mario Breton, conseiller au siège numéro 4

11. SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT : PRÉSENTATION

A) LOGO

2006-03-76

Considérant qu'en mai 2005, un concours fut lancé par la Société de Développement de Saint-Honoré-de-Shenley pour trouver un logo représentant la municipalité ;

Considérant que trois propositions fut retenues par le comité de sélection dont une par la Société de Développement ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'accepter le logo tel que présenté par la Société de Développement de Saint-Honoré-de-Shenley.

B) GENTILÉ

Un concours fut aussi lancé en mai 2005 pour trouver un gentilé aux habitants de Saint-Honoré-de-Shenley. Trois propositions furent retenues par le comité de sélection, acceptées par la Société de Développement de Saint-Honoré-de-Shenley et présentées aux membres du conseil. Après délibérations, les élus souhaitent consulter la population pour connaître leur point de vue. Ce point est donc remis à la prochaine session du conseil.

12. ANNULATION D'INTÉRÊTS : SOLUTION CONFORT DESIGN INC.

2006-03-77

Considérant que lors de la faillite de l'Industrie Myca Inc., les frais rattachés à la vidange des fosses septiques n'ont pas été réclamées aux syndics ;

Considérant qu'en vertu de l'article 550 du Code Municipal, la vidange desdites fosses septiques sont considérées comme des taxes foncières et selon l'article 982 du Code Municipal, l'acquéreur subséquent doit acquitter lesdites factures ;

Considérant que Solution Confort Design Inc, nouveau propriétaire, refuse d'acquitter la facture de huit cent quatre-vingt dollars et cinquante-un sous (891.51);

Considérant que le Syndics Roy, Métivier, Roberge accepte d'acquitter ladite facture, mais demande d'annuler les intérêts courus du mois de décembre 2005 à aujourd'hui étant donné la période de négociation entre les parties ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'annuler les intérêts susmentionnés se chiffrant à cent vingt-un dollars et soixante-treize sous (121.73).

13. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

2006-03-78

Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de verser une aide financière d'un montant de 10 000 \$ prévu au budget de la municipalité à la Société de développement de Saint-Honoré-de-Shenley.

14. COMPTE DU MOIS

2006-03-79

Les comptes du mois de février sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables du mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de février 2006 au montant de 88 141.02 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 8 520.58 \$, les comptes à payer représentent 62 821.47 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 16 798.97 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2006 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2006-03-79.

Edith Quirion, D. G. - Sec.-Trés.

15. DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE À LA FIN DE LA PÉRIODE 2

La Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière dépose et présente les états financiers (rapport budgétaire) de la municipalité à la fin du mois de février 2006.

16. AMÉNAGEMENT BUREAU AU 289 : DÉMOLITION D'UN MUR

2006-03-80

Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'autoriser la démolition du mur de l'ancienne voûte dans le bureau du chef d'équipe.

17. ACHAT : MOBILIERS DE BUREAU – DIRECTRICE GÉNÉRALE/SEC.-TRÉS.

2006-03-81

Considérant l'aménagement du bureau du chef d'équipe au garage municipal situé au 289 route Shenley Ouest ;

Considérant la nécessité d'acquérir un nouveau mobilier de bureau ;

Considérant que le mobilier meublant le bureau de la Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière conviendrait parfaitement au besoin du chef d'équipe ;

Considérant la nécessité de fournir un nouveau mobilier à la Directrice Générale/Sec.-Très. et de demander des soumissions à deux entrepreneurs ;

Considérant que les deux entrepreneurs ont soumis les prix suivants :

Équipement de bureau Demers

Ameublement : 1 570 \$ taxes en sus, livraison et installation incluses

Créations Meubles G.M. de Beauce Inc.

Atelier Excel division

Ameublement de bureau : 2026 \$ taxes en sus, livraison et installation incluses

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de retenir la soumission du fournisseur *Équipement de bureau Demers* au montant de mille cinq cent soixante-dix dollars (1 570) taxes en sus, installation et livraison incluses.

18. ACHAT : CLASSEUR IGNIFUGE

2006-03-82

Considérant que le comité de la ruralité, la Société de Développement de Saint-Honoré-de-Shenley et d'autres comités ont besoin d'un classeur ignifuge dans la salle de l'agrandissement au deuxième étage de l'Hôtel de Ville ;

Considérant qu'un classeur ignifuge se détaille à mille neuf cent soixante-cinq dollars (1965) taxes en sus et livré au 1^{er} étage ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'acquérir un classeur ignifuge au montant de mille neuf cent soixante-cinq dollars (1965) chez *Équipement de bureau Demers*.

19. ENTENTE AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN

2006-03-83

Considérant qu'en vertu du Règlement sur les conditions pour exercer comme pompiers volontaires au sein d'un service de sécurité incendie municipal, les pompiers entrés en fonction après le 16 septembre 1998 et avant le 31 août 2004 disposent d'un délai de 48 mois à compter du 1^{er} septembre 2004 pour obtenir leur certification Pompier I ;

Considérant que la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin a déposé une offre de services ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin et de mandater Monsieur Herman Bolduc, maire, pour signer le protocole d'entente.

20. DIRECTRICE GÉNÉRALE/SEC.-TRÈS. : CONGRÈS 2006

2006-03-84

Considérant que le congrès annuel de l'association des Directeurs Municipaux aura lieu, cette année, au Centre des congrès de Québec, les 17-18-19 mai prochains ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de Madame Edith Quirion, Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière, au coût de 350 \$ incluant les taxes, banquet d'ouverture, déjeuner des membres ainsi que le déjeuner conférence et tous les frais afférents générés par ce congrès.

21. EMBAUCHE D'ÉTUDIANT : PLACEMENT CARRIÈRE-ÉTÉ

2006-03-85

Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Edith Quirion, Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière à produire deux demandes d'aide financière, dans le cadre du programme **Placement Carrière-Été**, pour l'embauche de deux étudiants pendant la période estivale pour occuper les postes suivants :

- 1) Aide-Archiviste
- 2) Aide-Concepteur

Et de maintenir le taux horaire à huit dollars (8) l'heure.

22. OFFRE D'EMPLOI : INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

2006-03-86

Considérant que Monsieur Patrick Lachance, inspecteur en bâtiment, en environnement etc. par intérim a avisé la municipalité qu'il ne pourrait plus occuper ce poste à partir du 1^{er} avril 2006 ;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité d'afficher le poste susmentionné.

23. COURS DE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière avise la population qu'une formation gratuite sur le compostage domestique sera dispensée à Saint-Honoré-de-Shenley. Ceux et celles qui sont intéressés à suivre ladite formation doivent communiquer avec le personnel du bureau municipal.

24. FORMATION : COMITÉ DE LA RURALITÉ

Les membres du conseil invitent les contribuables qui seraient intéressés à faire partie du comité consultatif de la ruralité à communiquer avec le personnel du bureau municipal.

25. RENCONTRE D'INFORMATION SUR LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ

Les membres du conseil invitent la population à une rencontre d'information sur la Politique nationale de la ruralité qui se tiendra à la salle paroissiale de Saint-Martin le 18 mars 2006 de 8h30 à 13h00. Ceux et celles qui sont intéressés à se joindre aux membres du conseil, doivent communiquer avec le personnel du bureau de la municipalité.

26. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

Monsieur Herman Bolduc, maire, résume les principaux points discutés à la table des maires lors de la dernière réunion de la MRC.

27. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

Monsieur Herman Bolduc, maire, résume les principaux points discutés à la session régulière de la Régie Intermunicipale.

28. CORRESPONDANCE

La Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois de février 2006. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

29. AUTRES ITEMS

Aucun point ne fut rajouté.

30. PERIODE DE QUESTIONS

En l'absence de visiteurs, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

31. CLOTURE DE LA SESSION

2006-03-87

Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de mettre fin à la présente session. Il est 21h40.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.